



@ contact@codes04.org

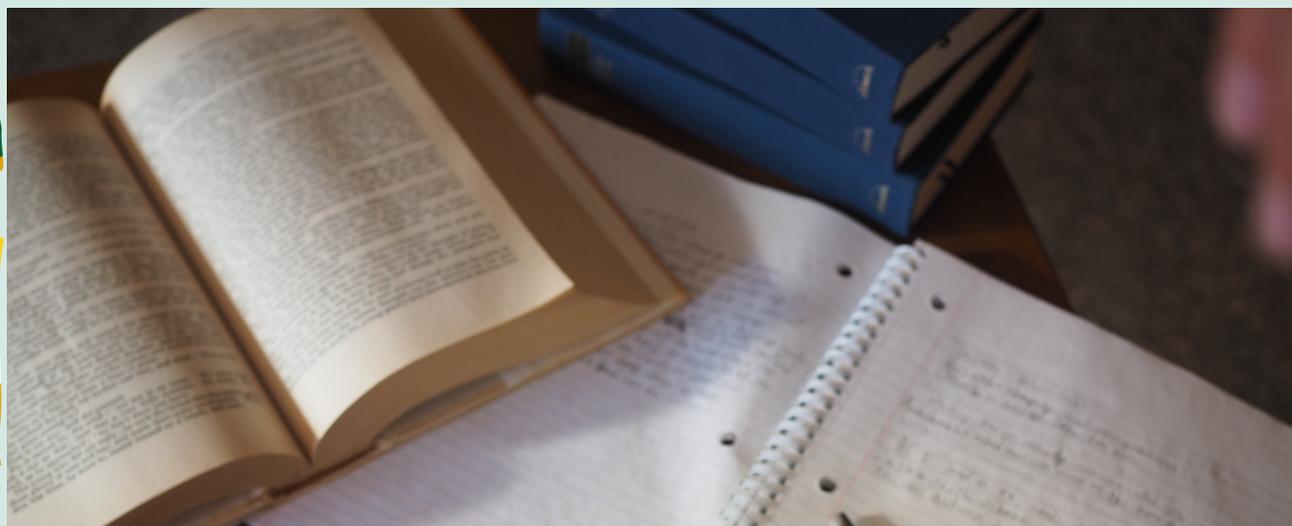
 04 92 32 61 69

**Comité Départemental d'Education pour la Santé
des Alpes de Haute-Provence**

**42, boulevard Victor Hugo
04 000 DIGNE LES BAINS**

Livret d'accueil du stagiaire

Pôle formation



Partie 1 : Qui sommes-nous ?

Une association membre d'un réseau national et régional

Le Comité Départemental d'éducation pour la santé des Alpes de Haute-Provence (CoDES 04) est membre d'un réseau composé du Comité Régional d'Education pour la santé Provence- Alpes-Côte-D'Azur (CRES), et de l'ensemble des CoDES de la région PACA. Le CoDES 04 est également membre de la Fédération Nationale d'Education pour la Santé (FNES).



Partie 1 : Qui sommes-nous ?

Nos missions



- **Former :**

Formations à destination de tous les acteurs du département oeuvrant dans les domaines du social, de l'éducation, du médicosocial, de l'insertion, du sanitaire...

- **Accompagner :**

Conseils en méthodologie pour l'élaboration de vos projets (diagnostic, planification, évaluation) en prévention, promotion de la santé et éducation thérapeutique du patient (ETP)

- **Documenter :**

Aide à la recherche de références bibliographiques et d'outils pédagogiques
Prêts de supports pédagogiques (ouvrages et jeux)
Diffusion de supports de communication santé (dépliants et affiches)

- **Animer :**

Le CoDES 04 coordonne et met en oeuvre des actions d'éducation pour la santé :

- sur de nombreux thèmes (alimentation, addictions, hygiène de vie, sommeil, vie affective et sexuelle, accidents domestiques, stress, compétences psychosociales, santé environnementale, santé mentale, etc)
- auprès de tous les publics (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, détenus, etc)
- au sein de lieux de vie variés (milieu scolaire, associatif, quartier, entreprise, lieux de soins, etc).

Vous souhaitez avoir plus de détails sur nos activités ? Visitez notre site Internet : www.codes04.org).

Partie 2: Offres de formations 2022



Liste des journées pédagogiques

Formations :

- Méthodologie et évaluation de projets en éducation et promotion de la santé
- Techniques d'animation de projets en éducation et promotion de la santé
- Renforcer les compétences psychosociales : de l'intention à l'animation auprès des publics
- Repérage de la crise suicidaire et prise en charge de la souffrance psychique
- Entretien motivationnel
- Utilisation du Photolangage®
- Concevoir et évaluer des séances collectives en éducation pour la santé
- Initiation aux pratiques de pleine conscience
- Psychologie positive et santé mentale : initiation aux pratiques de psychologie positive

Ateliers d'échanges de pratiques et de présentation d'outils en éducation et promotion de la santé :

Ces rencontres permettent aux acteurs d'échanger sur la réalité de leurs pratiques professionnelles et de porter un regard partagé sur des situations concrètes, sur un thème donné, et de découvrir des outils pédagogiques

- Pleine conscience
- Promotion de la santé mentale
- Les outils CPS Mindful©

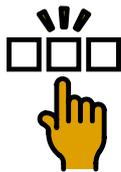
Partie 2: Offres de formations



Méthodes pédagogiques

Nos formations proposent :

- une alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques (diaporama, travaux de groupe, mises en pratique...)
- des techniques et des outils permettant de faciliter les échanges
- une adaptation des supports réalisés par le formateur en fonction des besoins et des profils des stagiaires
- Les documents travaillés en formation seront accessibles via un espace numérique partagé dont le code sera remis au stagiaire en fin de formation



Evaluation

- Evaluation des acquis/connaissances
- Evaluation de la satisfaction de la formation



Conditions d'accès aux formations

La participation à l'ensemble de nos journées pédagogiques est conditionnée par :

- L'adhésion au CoDES 04 soit : 20 € pour les particuliers et 40 € pour les structures (bulletin d'adhésion à télécharger ci-dessous)
- L'envoi d'un chèque de caution d'un montant de 50 € à l'ordre du CoDES 04. Il sera restitué à la fin de la formation, sauf si le participant n'a pas respecté le règlement intérieur des formations.

Partie 3: Modalités pratiques



Présence/annulation

Le stagiaire doit être présent aux horaires indiqués sur sa convocation.

En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, merci de prévenir dans les meilleurs délais le formateur et/ou le CoDES 04.

Des pénalités financières pourront être imputées en cas du non-respect du règlement intérieur.



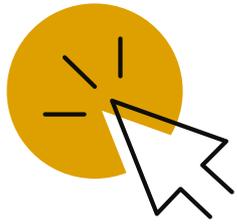
Personnes en situation de handicap

Pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous, nous vous fournirons les coordonnées d'acteurs spécialisés dans le champ du handicap. Ils vous accompagneront dans la demande de prestations spécifiques.

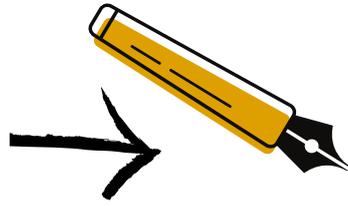
Pour cela, vous devrez contacter le référent handicap de votre formation. Ses coordonnées figurent sur le programme de formation qui vous intéresse. Il est aussi disponible sur notre site Internet dans l'onglet "offres de formations". Vous lui indiquerez vos éventuels besoins (ex : accessibilité, impression d'un format ou d'une police spécifique, etc) ce qui pourra donner lieu à une mise en lien avec un référent de parcours qui vous orientera dans vos démarches.

Partie 3: Modalités pratiques

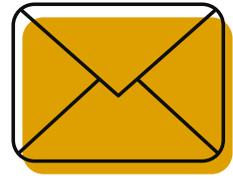
Parcours de formation



Je consulte les formations sur www.codes04.org



Je me préinscris en ligne et je remplis le questionnaire des attentes



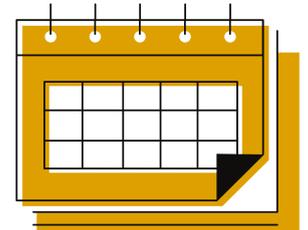
Je transmets mon chèque de caution et mon adhésion



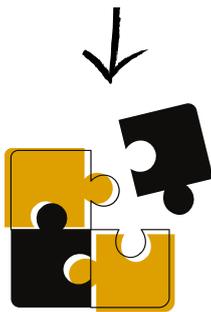
En fin de formation, je remplis le questionnaire d'évaluation et de satisfaction



Jour J de la formation : je remplis le questionnaire d'évaluation des connaissances en début de formation



J-10 : je signale au CoDES les imprévus (absence, retard, etc)



En fin de formation, le CoDES me communique le code d'accès à l'espace privé de la formation



Vous trouverez sur l'espace privé tous les documents de la formation suivie (support Powerpoint, documents distribués, bibliographie, etc)

Partie 3: Modalités pratiques



Prise en charge financière

Nos formations sont gratuites car financées par l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARS PACA).

Seuls les frais de déplacement, de repas et le temps de formation restent à votre charge et peuvent élarger sur le plan de formation de votre structure (le CoDES 04 est enregistré comme organisme de formation sous le numéro : 93040087704).



Lieux des formations

Les formations peuvent être organisées en présentiel ou en distanciel.



Le lieu de la formation est communiqué sur les fiches pédagogiques de chaque formation. Il est visible sur notre page Internet et mentionné sur votre convocation.



• Dans le cas où la formation se déroule en ligne, suite à des mesures gouvernementales liées au contexte sanitaire, vous recevrez par mail le lien de connexion qui vous permettra d'accéder à la formation.



Accessibilité aux salles de formations

Le CoDES 04 s'assure de l'accessibilité des locaux afin de recevoir des personnes à mobilité réduite. Merci de nous contacter afin le début de la formation si vous avez des besoins particuliers à ce sujet.